



Délibération n°17/11/2022-50

du jeudi 17 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 17 novembre à 15 heures 15, le conseil d'administration, dûment convoqué le 25 octobre 2022, conformément au Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'école supérieure d'art, sous la présidence de Dominique AUGÉY.

- Nombre de membres en exercice : 21
- Présents : Bruno CASSETTE, Dominique AUGÉY, Odile BONTHOUX, Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI, Marc FÉRAUD, Jean-Christophe GRUVEL, Arlette OLLIVIER, Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, Antoine BOLLASINA, François LEJAULT, Elza ESPENEL, Elie MANAUTHON
- Procurations : Sophie JOISSAINS (Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE), Kayané BIANCO (Arlette OLLIVIER), Brigitte DEVESA (Jean-Christophe GRUVEL), Fabienne VINCENTI (Marc FÉRAUD), Pierre VASARELY (Dominique AUGÉY), Carlos CASTELEIRA (Antoine BOLLASINA)
- Absents excusés : Salah-Eddine KHOUIEL, Jean-Louis CANAL, Stéphane PAOLI

Madame la Présidente a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Objet : Convention de partenariat avec l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de l'école supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini

Dans le cadre de ses partenariats avec les établissements d'enseignement supérieurs du territoire, l'école supérieure d'art Félix Ciccolini souhaite s'associer à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence (Sciences Po Aix) pour développer un programme d'actions culturelles pour l'année universitaire 2022-2023.

Au sein de Sciences Po Aix, la phase opérationnelle du projet sera coordonnée par le pôle Mission Culture. Ce service dédié aux affaires culturelles a pour mission de tisser des liens étroits entre le monde de l'enseignement-recherche et celui de la culture et s'inscrit ainsi dans une convergence avec les missions propres de l'ESAAix.

Il s'agit pour les deux établissements d'œuvrer autour de trois axes majeurs :

- favoriser des espaces ouverts sur le monde, de rencontres et de pratiques communes entre les étudiants des deux établissements ;
- soutenir les projets culturels des étudiants ;
- encourager la participation des étudiants, des diplômés et des enseignants-chercheurs aux événements culturels de la cité et permettre la diffusion des connaissances scientifiques.

A ce titre, trois projets d'action culturelle seront développés pour l'année universitaire 22-23 :





1/ Ateliers de pratique artistique animés par Lise Couzinier (année universitaire 2022-2023)

L'ESAAix prendra en charge l'achat du petit matériel nécessaires au déroulement des ateliers pour un montant maximum de 300€TTC.

2/ Participation au Forum franco-allemand de la Méditerranée du 23 au 25 novembre 2022

L'ESAAix prend en charge les frais relatifs à la participation d'Amir Youssef (trajet, repas et bourse de monstration à hauteur de 300€ directement ou sur refacturation par Sciences Po Aix.

3/ Conférence de Baptiste Lanaspèze le jeudi 9 mars 2023 18h30

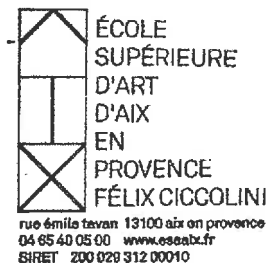
Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente, le conseil d'administration, à l'unanimité,

- APPROUVE la mise en place d'un partenariat avec l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence pour développer un programme d'actions culturelles pour l'année universitaire 2022-2023
- APPROUVE le montant des participations de l'ESAAix à hauteur de 600€
- AUTORISE la directrice à signer la convention de partenariat entre l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence et l'ESAAix
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget

Fait à Aix en Provence, le 17 novembre 2022.

La Présidente du conseil d'administration,

Dominique AUGEY



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
D'AIX
EN
PROVENCE
FÉLIX CICCOLINI
rue émile tavan 13100 aix en provence
04 65 40 05 00 www.esaiax.fr
SIRET 200 029 312 00010

Certifiée exécutoire par la Présidente
Compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le : **01 DEC. 2022**
et de la publication le :

